

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
23 juin 2020

Date d'affichage
13 juillet 2020

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Séance du 28 septembre 2020

Le lundi 28 septembre 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Rodrigue ROUBY, Sylvie VACHON, Louis QUAIRE, Eric WAGON, François DE SAINT VICTOR, Bernard VINCENT, Sylvie JONDON, Pascale REYNAUD, Virginie PUGLIESE, Lionel ROUQUET, Fanny MOREL, Line NAUD, Emilie BESSON, Sulian RENAUD, Josette FRECHET, Laurent AUBRET, Semya WATBLED AJMI

Etaient excusé(e)s : Margaux HELQUE

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : Louis QUAIRE

DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES : création de l'impasse Bercy, de l'Allée du Val de Drôme et du Chemin d'Alésia

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues, le Conseil Municipal

VALIDE les dénominations suivantes :

Impasse Bercy
Allée du Val de Drôme
Chemin d'Alésia

pour les voies localisées sur les trois plans joints,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire d'Alex, Gérard CROZIER





1.URBA

CARTE URBANISME CCVD



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

*Le Maire,
Gérard CROZIER*





1.URBA-----

-----CARTE URBANISME CCVD-----



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



*Le Maire,
Gérard CROZIER*





1. URBA-----CARTE URBANISME CCVD-----v.6.4....



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

*de Maire,
Gérard Crozier*

